

	Dispositif Minibad-Poussins	Règlement adoption : ----- entrée en vigueur : 01/09/25 validité : saison 2025-2026 secteur : JEU remplace : - nombre de pages : 6
---	--------------------------------------	---

5 grammes de plumes, des tonnes d'émotion

Dans son Projet d'Accession à la Performance, la Ligue poursuit son dispositif de détection Minibad-Poussins. Il se veut complémentaire au Dispositif Avenir, le dispositif de détection fédéral.

Tout comme ce dernier, le Dispositif Minibad-Poussins se découpe en plusieurs étapes, du regroupement départemental, apportant de la proximité, au niveau régional, en passant par des regroupements de zone, associant 2 à 4 départements.

A travers le dispositif, nos objectifs restent constants : développer et structurer la pratique des plus jeunes à l'échelle du territoire Nouvelle-Aquitaine et sur l'ensemble des comités départementaux qui le constituent. De par cette action, la Ligue cherche à améliorer son système de détection, avec une intégration plus aisée des poussins dans le collectif régional, et renforcer ses liens avec les Comités qui sont des acteurs majeurs dans la formation des jeunes.

Dans son dossier Département Accession et Pré-filière, la Fédération rappelle que l'objectif des joueurs entre 9 et 13 ans n'est pas le résultat sportif à l'instant « T » mais l'acquisition des priorités hautes identifiées.

Pour se faire, différents acteurs interviennent auprès des jeunes dans leur parcours de formation : en premier lieu le Club idéalement 2 fois par semaine minimum, puis le Comité départemental lors des entraînements hebdomadaires et/ou des regroupements.

De son côté, la Ligue propose le dispositif Minibad-Poussins qui s'articule autour de plusieurs actions :

- Proposer des regroupements tout au long de la saison avec le soutien des Comités départementaux et des membres de l'Equipe Technique Régionale
- Participer à la formation du jeune joueur
- Détecter les potentiels et les accompagner dans leur développement, à travers les stages, le Dispositif Avenir, les compétitions
- Accompagner la démarche de formation des encadrants sur le territoire

Entraînement et détection

La mise en place du dispositif se décompose en 3 phases et s'organise toujours au travers d'une collaboration entre la Ligue et les Comités départementaux, regroupant salariés et bénévoles.

Phase 1 : Regroupements départementaux et/ou bi-départementaux

Cette première phase de « développement » a pour objectifs de rassembler un maximum de jeunes et de mettre du lien entre les clubs et les comités.

Rôle des instances

Ligue :

- Coordination et échanges avec les comités

Comité(s) :

- Diffusion de l'information et récolte des inscriptions
- Organisation de l'évènement
- Lien avec les clubs
- Rémunération des cadres

Format proposé

Public cible

Minibad dernière année et Poussins 1 en priorité.

Poussins 2^{ème} année hors collectif régional et qui n'ont pas participé au Dispositif Avenir.

Il est toutefois possible d'inviter des joueurs Minibad plus jeunes, en fonction de leur niveau de jeu.

Organisation de la journée

- ☐ Matinée : Ateliers Pédagogiques sur des thématiques du PFJJ
- ☐ Après-midi : Matches sous forme de ronde suisse

Logistique

- Gymnase minimum 5 terrains (privilégier des gymnases comprenant 7 terrains)
- 4 à 6 joueurs par terrain
- 1 professionnel + des encadrants clubs bénévoles et/ou parents
- 1 encadrant/terrain

Dates : regroupements à réaliser tout au long de la saison avec une priorité sur la première partie de saison (octobre – février) afin d'avoir des observables pour la poursuite du dispositif.

Les professionnels sur le territoire :

87 : Sébastien Goujat, Hélène Polsinelli

33 : Vincent Ellias, Thomas Lajoie, Laurane Rosello, Thomas Fouquet, Rémi Bousseau, Hugo Caminade, Guilhem Hoyaux, Camille Benetreau, Jeremy Rosello, Maxime Gouaud, Léo Rampnoux, Allan Bonnet

40 : Vincent Dumais

64 : Lionel Grossot

24 : Charles D'Albundo

23 : Bastien Calvagnac

86 : Aurélien Hudebine, Brice Robert, Gilles Renault

47 : Béatrice Chan-Noon-Chung, Mathieu Biard

17 : Lucca Jalleh, Gilles Michelan

Phase 2 : Regroupement par zones

La phase 2 du dispositif propose de regrouper les jeunes préalablement sélectionnés par les référents départementaux à l'issue des stages réalisés en début de saison.

La Ligue pilote l'organisation sur les différents sites et s'appuie sur son ETR pour la mise en place des journées.

Rôle des instances

Ligue :

- Coordination et échanges avec les comités
- Sélection des jeunes en concertation avec les Comités
- Diffusion de l'information et récolte des inscriptions
- Organisation de l'évènement : définir les lieux et les encadrants
- Rémunération des membres ETR

Comité(s) :

- Remontée des sélections de la phase 1
- Lien avec les clubs et la ligue
- Intervention possible des salariés de Comités

Format

Public cible

Lors de la phase 2, « une priorité » est donnée aux jeunes montrant quelques habiletés :

- Connaissances des prises raquettes,
- Habiletés tactiques, le joueur est capable d'avoir une réflexion sur ce qu'il produit et de mettre en place un plan de jeu qu'il a établi
- Qualités athlétiques : coordination, vivacité
- Combativité et sens du duel : on recherche des compétiteurs combattifs qui se complaisent dans l'adversité

On ne cherche plus forcément à détecter les “bonnes raquettes” mais plutôt des jeunes avec un profil sportif et des habiletés mentales qui vont leur permettre de se transformer plus vite que les autres.

Organisation de la journée

- Pointage : 9h30
- 10h/12h30 Ateliers Pédagogiques sur des thématiques du PFJJ
- 13h30/16h Matches sous forme de ronde suisse

Logistique

- Gymnase minimum 7 terrains
- 4 à 6 joueurs par terrain
- Intervenants : 1 salarié de comité (pour les comités ayant 1 salarié) et/ou 1 membre ETR + encadrants de clubs et/ou parents.

Date : une journée durant la période comprise entre les vacances de février et les vacances d'avril.

Répartition des zones

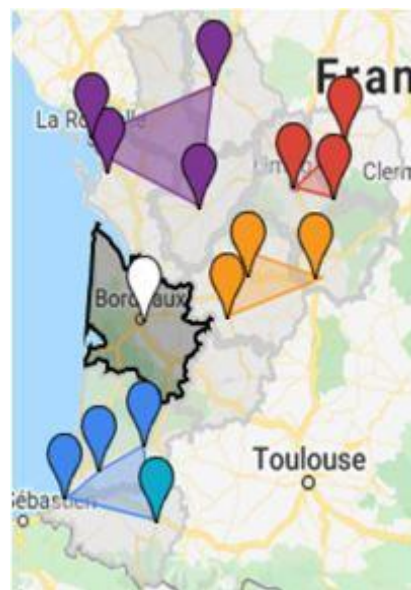
Nous proposons un découpage du territoire en 5 zones.

Dans la constitution des zones, nous avons tenu compte :

- de la répartition des jeunes sur le territoire, la Gironde formera donc une zone à elle-seule.
- de la recherche de proximité pour les jeunes et les encadrants.

Ressources potentielles : cf liste des professionnels cités précédemment.

- Zone 1 CD 87, CD 19, CD 23
- Zone 2 CD 16, CD 24, CD 47
- Zone 3 CD 40, CD 64
- Zone 4- CD 33
- ZONE 5 CD 16, CD 17, CD 86, CD 79



Phase 3 : Regroupement Régional

La phase 3 du dispositif propose de regrouper les meilleurs jeunes du territoire sur 2 jours avec nuitée.

Rôle des instances

Ligue :

- Coordination et échanges avec les comités
- Sélection des jeunes en concertation avec les Comités
- Diffusion de l'information et récolte des inscriptions
- Organisation de l'évènement
- Formation de cadres
- Défraiement des référents comité

Comité(s) :



Ligue Nouvelle-Aquitaine de Badminton - Maison Régionale des Sports
2, avenue de l'Université 33400 TALENCE

05.56.51.55.43 - contact@lnaqbad.fr - <http://lnaqbad.fr/>

N° SIRET : 34302263800047



- Chaque comité doit être représenté par un cadre professionnel (pour les comités ayant un professionnel) ou un encadrant bénévole référent.

Format

Public cible

Lors de la phase régionale, les joueurs seront sélectionnés sur plusieurs critères :

- les observations sur les précédents regroupements
- les résultats en compétitions (en priorités le Trophée Régional Jeunes et les Brassages Nationaux Poussins)
- le Dispositif Avenir

Organisation du stage

Samedi

- Pointage : 10h
- 10h30/12h30 Ateliers Pédagogiques sur des thématiques du PFJJ
- 13h30/18h30 Parcours + Ateliers Pédagogiques sur des thématiques du PFJJ
- Soirée : Echanges sur le collectif régional + Jeux

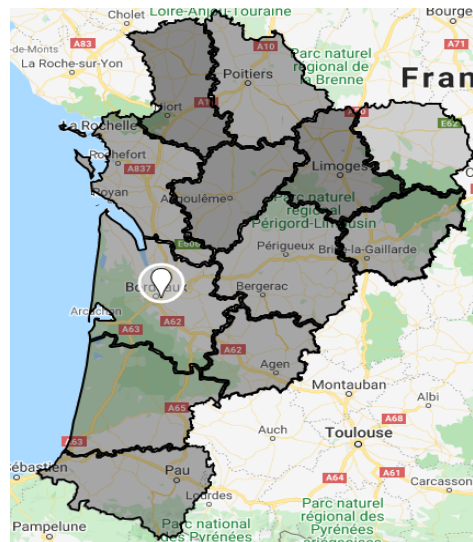
Dimanche : Compétition interne

La nuitée est partie intégrante du stage.

Logistique

- Lieu : Creps de Bordeaux
- 9 terrains
- 4 joueurs par terrain
- Intervenants : 1 salarié Ligue + 1 à 2 membres de l'ETR encadrant Clubs

Date : le samedi 20 et le dimanche 21 juin 2026



Accompagnement en compétition

Durant la saison, différentes compétitions sont proposées aux jeunes.

En plus des tournois de Clubs, du Trophée Régional Jeunes et du Championnat Régional Jeunes ouverts aux Minibads-poussins, la Fédération met en place un circuit national nommé le Brassage National Poussins, composé de 3 étapes.

La Ligue propose une sélection et accompagne les joueurs retenus sur 1 étape :

- la 1^{ère} étape du 5 au 7 décembre 2025 à Voiron

Nous incitons les Comités à proposer un accompagnement sur la 2ème (20 au 22 février 2026) et 3ème étape (15 au 17 mai 2026).

C'est l'occasion pour les jeunes de rencontrer de nouveaux adversaires et d'évaluer leur niveau de jeu au regard du niveau français.

La sélection sera définie par le responsable de la Performance, avec l'appui des cadres Ligue.

Financement des actions

Une participation de 15€ est demandée pour les stages à la journée.

Stage de 2 jours : la somme de 60€ est demandée aux familles.

Accompagnement en compétition : la somme de 120€ est demandée aux familles pour un départ le vendredi.

Calendrier 2025-2026

Le calendrier des phases 1 et 2 sera défini après échanges avec les référents.

Nous faisons appel à l'ETR pour l'encadrement des stages zone.